

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du 20 mars 2025

10 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 2 excusés)

DELIBERATION N° 2025-100

**INFORMATION AU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE
PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT PAR DELEGATION (ADM/5.2.3/100)**

Afin de faciliter le fonctionnement de l'établissement public et d'accélérer le règlement des affaires, le Conseil d'Administration a délégué en date du 24 février 2022 une partie de ses attributions au président et au vice-président, en application des articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette délégation de pouvoirs est assortie de l'obligation de rendre compte au Conseil d'Administration des décisions prises par le Président ou le Vice-Président.

Les décisions suivantes ont été prises en application de ces dispositions :

Marchés publics et autres contrats de prestations :

- Renouvellement de la convention d'hébergement d'urgence pour une durée d'1 an du 4 février 2025 au 31 décembre 2025 avec le prestataire ResidHôtel Mulhouse Centre.
- Notification le 14/02/2025 d'un marché « agent de médiation et de sécurité pour le service Solidarité, Secours et Insertion du CCAS » d'un montant de 93 143,23 € HT pour 3 ans au prestataire SGIA SECURITE à Illzach.

Aide Sociale Facultative :

- 377 décisions individuelles, du 1^{er} au 31 décembre 2024 (détail en PJ et décisions individuelles consultables en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS).

- 778 décisions individuelles, du 1^{er} janvier 2025 au 28 février 2025 (détail en PJ et décisions individuelles consultables en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS).

Domiciliations :

- Du 1^{er} au 31 décembre 2024 (détail en PJ)
 - 64 domiciliations accordées (dont 45 premières demandes)
 - 2 refus
 - 10 radiations.
- Du 1^{er} janvier au 28 février 2025 (détail en PJ)
 - 146 domiciliations accordées (dont 101 premières demandes)
 - 1 refus
 - 183 radiations.

Le Conseil d'Administration a pris acte des décisions prises par délégation de pouvoir.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



Michèle LUTZ

Affaire suivie par :

Mohamed BOULGUID

Chef de service

☎ 06 13 37 25 04

✉ mohamed.boulguid@mulhouse-alsace.fr

Le 04 mars 2025

Objet : décisions de la Commission d'allocation de secours

A. Période du 01.12.2024 au 31.12.2024

- ✓ Nombre de décisions individuelles : 377

B. Période du 01.12.2024 au 31.12.2024

1. Répartition :

- ✓ 377 décisions individuelles prises pour un total de 905 personnes
- ✓ 308 décisions favorables
- ✓ 69 refus

2. Bon alimentaires :

- ✓ 20 270 € de bons alimentaires délivrés

3. Typologie du public :

(Familles monoparentales, hommes isolés, femmes isolées, couple sans enfants, couple avec enfants)

Composition familiale	Nombre de foyers	Pourcentage
Personne isolée	182	48,28
Famille monoparentale	134	35,54
Couple avec enfants	47	12,47
Couple	14	3,71
Total	377	100

Affaire suivie par :

Mohamed BOULGUID

Chef de service

☎ 06 13 37 25 04

✉ mohamed.boulguid@mulhouse-alsace.fr

Le 04 mars 2025

Objet : décisions de la Commission d'allocation de secours

A. Période du 01.01.2025 au 28.02.2025

- ✓ Nombre de décisions individuelles : 778

B. Période du 01.01.2025 au 28.02.2025

1. Répartition :

- ✓ 778 décisions individuelles prises pour un total de 1 842 personnes
- ✓ 621 décisions favorables
- ✓ 157 refus

2. Bons alimentaires :

- ✓ 42 625 € de bons alimentaires délivrés

3. Typologie du public :

(Familles monoparentales, hommes isolés, femmes isolées, couple sans enfants, couple avec enfants)

Composition familiale	Nombre de foyers	Pourcentage
Personne isolée	390	50,13
Famille monoparentale	249	32,01
Couple avec enfants	110	14,14
Couple	29	3,73
Total	778	100

**POINT DE SITUATION DES DOMICILIATIONS
AU 31 DECEMBRE 2024
CCAS de Mulhouse
Service Solidarité Secours et Insertion**

Cadre légal : loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Définition : La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques ou sociaux. Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et de consulter son courrier de façon confidentielle et constante.

OPERATEURS AGRÉÉS POUR LE TERRITOIRE MULHOUSIEN / TYPE DE PUBLIC :

- CeA - Plateforme RSA Sud : bénéficiaires du rSa non accompagnés ou accompagnés par la collectivité
- ALSA : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- CIAREM : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- SURSO : public de droit commun sans domicile fixe ou hébergé à l'hôtel via le SIAO et accompagné par l'association
- APPONA 68 : gens du voyage
- SPADA de l'Association ACCES : demandeurs d'asile primo arrivants

Début de période des statistiques

01/12/2024

Fin de période des statistiques

31/12/2024

Source : logiciel DOMIFA (logiciel créé par l'Etat utilisé par l'ensemble des opérateurs du Haut-Rhin)

Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit

1001

Nombre de domiciliés

717

Nombre d'ayants-droit

284

Nombre de domiciliés actifs par sexe

Femme

170

Homme

547

Nombre de domiciliés actifs + leurs ayants-droit par tranche d'âge

MINEURS

214

MAJEURS

787

Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge

MINEURS

12

MAJEURS

705

20-24 ans

97

25-29 ans

102

30-34 ans

128

35-39 ans

105

40-44 ans

76

45-49 ans

70

50-54 ans

47

55-59 ans

34

60-64 ans

16

65-69 ans

12

70-74 ans

7

75 ans ou plus

11

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage

Couple avec enfant(s)	81
Couple sans enfant	19
Femme isolée avec enfant(s)	60
Femme isolée sans enfant	87
Homme isolé avec enfant(s)	33
Homme isolé sans enfant	423
Non renseigné	14

Situation résidentielle

Domicile mobile (ex: caravane)	21
Hébergement social (sans service courrier)	39
Hébergé chez un tiers	486
Hôtel	63
Sans abris / Squat	57
Autre	44
Non renseigné	7

Cause de l'instabilité de logement

Errance	41
Expulsion	2
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	579
Personnes itinérantes	9
Rupture familiale et/ou conjugale	16
Sortie d'une structure d'hébergement	9
Violence familiale et/ou conjugale	9
Autre	47
Non renseigné	5

Motif principal de demande de domiciliation

Exercice des droits civils ou civiques	284
Accès aux prestations sociales	150
Autre	275
Non renseigné	8

2. ACTIVITÉ DU 01/12/2024 AU 31/12/2024

Nombre d'attestations d'élection de domicile délivrées 64

Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	45
Dont renouvellements	19
Ayants-droits concernés	10

RADIATIONS 10

Répartition des radiations par motif

À la demande de la personne	1
Plus de lien avec la commune	0
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité	3
Non-manifestation de la personne pendant plus de 3 mois consécutifs	2
Non-respect du règlement	0
Entrée dans un logement/hébergement stable	3
Autre	1

DEMANDES REFUSEES (y compris renouvellements) 2

Répartition par motif de refus

En dehors des critères du public domicilié	0
Absence de lien avec la commune	1
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre	1

Répartition des orientations

Orientation vers CCAS	2
Orientation vers Organisme agréé	0
Orientation vers CIAS	0
Autre orientation	0

3. TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/12/2024 AU 31/12/2024

Appel téléphonique	80
Colis enregistré	0
Colis remis	1
Courrier enregistré	569
Courrier remis	587
Avis de passage enregistré	37
Avis de passage remis	30
Passage enregistré (passage avec remise ou non du courriers)	577
Connexion au portail usager	0

**POINT DE SITUATION DES DOMICILIATIONS
AU 28 FEVRIER 2025
CCAS de Mulhouse
Service Solidarité Secours et Insertion**

Cadre légal : loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Définition : La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques ou sociaux. Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et de consulter son courrier de façon confidentielle et constante.

OPERATEURS AGRÉÉS POUR LE TERRITOIRE MULHOUSIEN / TYPE DE PUBLIC :

- CeA - Plateforme RSA Sud : bénéficiaires du rSa non accompagnés ou accompagnés par la collectivité
- ALSA : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- CIAREM : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- SURSO : public de droit commun sans domicile fixe ou hébergé à l'hôtel via le SIAO et accompagné par l'association
- APPONA 68 : gens du voyage
- SPADA de l'Association ACCES : demandeurs d'asile primo arrivants

Début de période des statistiques

01/01/2025

Fin de période des statistiques

28/02/2025

Source : logiciel DOMIFA (logiciel créé par l'Etat utilisé par l'ensemble des opérateurs du Haut-Rhin)

Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit

869

Nombre de domiciliés

635

Nombre d'ayants-droit

234

Nombre de domiciliés actifs par sexe

Femme

149

Homme

486

Nombre de domiciliés actifs + leurs ayants-droit par tranche d'âge

MINEURS

167

MAJEURS

702

Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge

MINEURS

2

MAJEURS

633

20-24 ans

104

25-29 ans

78

30-34 ans

108

35-39 ans

91

40-44 ans

67

45-49 ans

66

50-54 ans

47

55-59 ans

28

60-64 ans

18

65-69 ans

10

70-74 ans

7

75 ans ou plus

9

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage

Couple avec enfant(s)	68
Couple sans enfant	13
Femme isolée avec enfant(s)	47
Femme isolée sans enfant	79
Homme isolé avec enfant(s)	29
Homme isolé sans enfant	387
Non renseigné	12

Situation résidentielle

Domicile mobile (ex: caravane)	24
Hébergement social (sans service courrier)	34
Hébergé chez un tiers	454
Hôtel	40
Sans abris / Squat	43
Autre	37
Non renseigné	3

Cause de l'instabilité de logement

Errance	37
Expulsion	3
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	519
Personnes itinérantes	9
Rupture familiale et/ou conjugale	10
Sortie d'une structure d'hébergement	8
Violence familiale et/ou conjugale	8
Autre	38
Non renseigné	3

Motif principal de demande de domiciliation

Exercice des droits civils ou civiques	248
Accès aux prestations sociales	139
Autre	241
Non renseigné	7

2. ACTIVITÉ DU 01/01/2025 AU 28/02/2025

Nombre d'attestations d'élection de domicile délivrées 146

Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	101
Dont renouvellements	45
Ayants-droits concernés	60

RADIATIONS 183

Répartition des radiations par motif

À la demande de la personne	4
Plus de lien avec la commune	0
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité	4
Non-manifestation de la personne pendant plus de 3 mois consécutifs	116
Non-respect du règlement	39
Entrée dans un logement/hébergement stable	13
Autre	7

DEMANDES REFUSEES (y compris renouvellements) 1

Répartition par motif de refus

En dehors des critères du public domicilié	1
Absence de lien avec la commune	0
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre	0

Répartition des orientations

Orientation vers CCAS	0
Orientation vers Organisme agréé	0
Orientation vers CIAS	0
Autre orientation	1

3. TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/01/2025 AU 28/02/2025

Appel téléphonique	194
Colis enregistré	1
Colis remis	1
Courrier enregistré	1376
Courrier remis	1222
Avis de passage enregistré	85
Avis de passage remis	63
Passage enregistré (passage avec remise ou non du courriers)	1235
Connexion au portail usager	0